



Commune  
VIREUX WALLERAND

Arrêté N° 94/2025/PM/BG

## **ARRÊTÉ** Temporaire

### **Portant circulation 30 km/h Rue de la Campagne**

Le maire de Vireux-Wallerand,

**Vu** le code de la route et notamment les articles R 110-1, R 110-2, R 411-5, R 411-8, R411-18 et R 411-25 à R 411-28 ;

**Vu** le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2213-1 à L2213-6 ;

**Vu** la demande formulée par la société PEREIRA en date du 01 Août 2025 ;

**Considérant** qu'en raison des travaux de branchement électrique par la société PEREIRA, dans la rue de la Campagne, à partir du lundi 25 Août 2025 à 08 Heures jusqu'au Jeudi 25 Septembre 2025 à 18 Heures, il y a lieu de restreindre la circulation à 30 km/h sur cette voie.

#### **ARRETE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** Le lundi 25 Août 2025 à 08 Heures jusqu'au Jeudi 25 Septembre 2025 à 18 Heures, la circulation Rue de la Campagne sur le territoire de la commune de Vireux-Wallerand, sera réduite à la vitesse de 30km/h.

**Article 2 :** Pendant la durée des travaux, aucun stationnement ne sera autorisé sur l'emprise de la zone de travaux et de part et d'autre sur une longueur de 50 mètres, excepté pour les véhicules affectés au chantier.

**Article 3 :** La signalisation sera conforme aux prescriptions définies par l'instruction interministérielle sur la signalisation temporaire approuvées par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992.

La fourniture, la pose et la maintenance de la signalisation seront assurées par les soins de la société PEREIRA.

**Article 4 :** Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

**Article 5 :** Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur à chaque extrémité du chantier.

**Article 6 :**

- Monsieur le Secrétaire Général de VIREUX WALLERAND
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de GIVET
- Monsieur le Chef de la Police Municipale VIREUX WALLERAND
- Monsieur l'Adjoint Responsable de la Voirie de VIREUX WALLERAND
- Monsieur le Responsable du Service Technique VIREUX WALLERAND
- La société PEREIRA

Sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché et publié au recueil des actes administratifs de la mairie

Fait à VIREUX WALLERAND, le 11 Août 2025

Le Maire  
Bernard DEKENS



- Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal de Chalons en Champagne dans un délai de deux mois à compter de la publication ou notification